

Sommaire



Au Musée Gutenberg. Photo Hanspeter Meier

Editorial	1
L'Association romande des correcteurs d'imprimerie est née à Lausanne ..	2
Fête de remise des brevets fédéraux... ..	7
Allocution de M. Jean-Bernard Vuillème	10
René Lefeuvre et l'aventure Spartacus	13
Défense de la langue française	16
« Une femme cafetier est-elle une cafetière? »	17
Au temps du plomb et du marbre .	22
Le langage SMS menace-t-il notre langue?	24
Enseigner la nouvelle orthographe .	26
Qu'est-ce à lire?	29
Qu'est-ce à dire?	30
Qu'est-ce à lire?	31
Franglais, quand tu nous tiens!	32
Quelques gouttes d'eau dans 20 Minutes	34
Jouez avec l'Archi	36
Jeux	39
Solution des jeux	40

En couverture :
Bonne route pour 2009 !

Editorial

Ah bon? Ce n'est plus «Le billet du président»? Non. Parce que le problème, avec un titre comme «Le billet du président», c'est qu'il ne donne la parole à personne d'autre qu'au... président, par définition. Or nous aimerions bien pouvoir la passer, cette parole, à tout ancien qui souhaite la prendre. Vous vous sentez inspiré par un sujet concernant la langue française et sa défense? Vous avez envie d'émettre une opinion tranchée sur l'évolution de notre métier ou de pousser un coup de gueule? Cette tribune vous est désormais ouverte. Pour vous y épancher, il suffit d'envoyer votre fichier (olivier.bloesch@arci.ch) ou un texte dactylographié, voire manuscrit, à mon adresse, que vous trouverez en troisième de couverture. Je souhaite que cette opération soit couronnée de succès et que les éditorialistes se bousculent au portillon. Par ailleurs, nous accueillons toujours vos articles et vos idées avec plaisir à l'intérieur de votre bulletin. Avis aux amateurs.

Dans la défense de la langue française, combat quotidien de tout correcteur, il y a notamment la chasse aux anglicismes. Nos amis de la Fondation Défense du français ont réussi, cet été, à ouvrir cette chasse dans les colonnes du quotidien gratuit *20 Minutes*, sous la forme d'un concours de traduction. Il fallait trouver les équivalents de trois anglicismes couramment

employés: *burn-out*, *e-learning* et *coming-out*. Jean-Marie Vodoz, président de la fondation, nous parle du résultat de cette quête du Graal aux résultats parfois cocasses (*lire en pages 34 et 35*). L'expérience sera renouvelée, promet-il. Bravo!

Les anciens étaient en surnombre pour aider les organisateurs de la finale du Championnat suisse d'orthographe à corriger la dictée du 30 août dernier. La faute à un déficit de communication dont votre serviteur est en grande partie responsable. Nous remédierons à ce problème l'an prochain en entrant en discussion avec nos amis valaisans. Participer, mais comment? Cela pourrait être un thème à débattre à notre prochaine AG, pensez-y, en n'oubliant pas que ce championnat a été imaginé à l'origine par feu notre ami et coreligionnaire René Belakovsky, un vrai ancien. Je parle déjà d'assemblée générale, il est peut-être un peu tôt. Mais des *Trait d'Union*, il n'y en a pas tant que ça... Nous sommes à la recherche d'un trésorier ou d'une trésorière pour remplacer Marie Chevalley, qui a décidé de ne pas prolonger son mandat au-delà de l'AG de Châtel-Saint-Denis. Là aussi, avis aux amateurs. Je vous souhaite de belles fêtes de Noël et une année 2009 lumineuse.

Olivier Bloesch, président

L'Association romande des correcteurs d'imprimerie est née à Lausanne

A soixante-quatre ans de distance, il nous paraît opportun de rendre hommage aux confrères qui ont fondé notre groupement professionnel. Nous le faisons en publiant le compte rendu de l'assemblée constitutive paru dans la *Revue suisse de l'imprimerie* (RSI), en précisant que nous n'avons fait qu'ajouter des intertitres. – R. Ch.

Le dimanche 26 mars 1944 marquera dans les annales de l'imprimerie en Suisse romande. En effet, la *Revue suisse de l'imprimerie* est heureuse de saluer à son tour – notre confrère *Le Gutenberg*¹ l'ayant déjà fait en termes chaleureux – la naissance de l'Association romande des correcteurs d'imprimerie (Arci), placée sous le patronage de l'Union éducative des typographes suisses². Elle le fait avec d'autant plus d'enthousiasme que ce sont deux de ses collaborateurs qui ont pris l'initiative de créer ce nouveau groupement technique : Bernard Sauser, de Neuchâtel, et André Friedli, de La Chaux-de-Fonds, ce dernier entretenant avec beaucoup de maîtrise et de simplicité notre rubrique du français, « Sans prétention ». En compagnie du rédacteur du *Gutenberg*, du président de la Commission d'élaboration du *Guide du typographe romand*, du secrétaire romand de la FST³ et de confrères correcteurs de différents coins du Pays romand et



Bernard Sauser, ex-directeur de l'Erag (président fondateur de l'Arci) s'exprimant à Pully en 1984. C'était à un jet de pierre d'une demeure où avait vécu C.F. Ramuz. Cette assemblée générale avait porté Roger Chatelain à la présidence.

même de Berne, la rédaction de la *RSI* a eu le privilège de participer au débat désormais historique, qui se termina par la naissance de l'Arci.

Contribuer à la formation professionnelle...

La toute jeune association a déjà son histoire. André Friedli nous l'a contée à l'ouverture de cette séance du 26 mars, présidée par Jean Möri, secrétaire romand de la FST, invité pour la circonstance.

En janvier 1943, nous dit le confrère Friedli, correcteur à La Chaux-de-Fonds, lors d'un cours de français adapté à la typographie que nous avons été sollicité de donner à Neuchâtel, le confrère Sauser, comme nous-même, regrettions l'absence de tout contact entre correcteurs romands, car nous étions d'avis que les liens professionnels établis dans une sphère de confraternité sont de ceux qui, dans la vie, procurent le plus de satisfaction, en même temps qu'ils contribuent puissamment à la formation professionnelle.

Nous constatons aussi que souvent les correcteurs avaient quelque peine à faire reconnaître leur autorité, et nous pensions que cette dernière pourrait être singulièrement renforcée s'ils pouvaient s'appuyer sur une autorité morale ou professionnelle constituée par une association de métier, à l'instar de nos confrères

français qui sont groupés dans la Société des correcteurs de France.

Enfin, nous étions conscients qu'un groupement organisé de façon ad hoc pourrait parer souvent dans une grande mesure au manque de documentation dont souffre parfois le correcteur isolé.

Voilà pour ce qui est du côté éducatif. Quant au côté social, est-il besoin d'en parler? C'est un truisme de dire que l'union fait la force. Nous qui appartenons à la grande Fédération suisse des typographes, nous l'avons expérimenté maintes fois. Or, la profession de correcteur est parfois bien ingrate, et le travail de celui qui se voue à la chasse à la coquille est loin fort souvent d'être apprécié à sa juste valeur. Le confrère Sauser, comme nous-même, ici encore, pensions que la défense de la profession ne peut être efficace que dans l'union.

Pour lutter contre l'anarchie typographique

Toutes les raisons que nous venons de signaler nous firent tomber d'accord. Quelque chose devait être tenté pour établir un lien entre correcteurs romands. Voilà ce qui s'imposa à nous au début de 1943. C'était l'époque où le Groupe des opérateurs de Lausanne, sans ménager ni son temps, ni sa peine, mettait sur pied le *Guide du typographe romand*⁴ afin de lutter contre l'anarchie typographique que révé-

laient aussi bien les labeurs que les quotidiens, et contre l'incohérence observée dans l'application des règles grammaticales et orthographiques. Une séance pour la mise au point définitive de ce *Guide* devait être convoquée à Lausanne et, avant de partir en campagne, il fut décidé d'attendre cette réunion pour sonder l'opinion des correcteurs présents quant à notre projet. Cette assemblée eut lieu le 23 mai 1943. Elle fut si chargée – ceux d'entre vous qui étaient présents s'en souviennent – qu'il nous fut absolument impossible de trouver un instant pour procéder au sondage envisagé.

Ainsi notre projet reste à l'état de désir. Et l'échéance passe.

Mais le 15 septembre 1943, le confrère Sauser – nous rendons ici hommage à sa ténacité – reprend l'affaire en main. Il nous rappelle notre projet. Et une correspondance régulière de s'échanger entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Des accords interviennent et des lettres sont également échangées avec le Comité central de la FST, qui attire notre attention sur le côté juridique de l'affaire et donne de judicieux conseils.

En ce temps-là, les correcteurs...

Ces premiers échanges de vues nous amènent au projet de création d'une association groupant les correcteurs affiliés déjà à la Fédération suisse des typogra-

phes. Nous devons à la vérité de dire que des encouragements nous parvinrent de part et d'autre: du confrère Gubler, du Groupe des correcteurs de Zurich; du confrère Zinder, de Berne, que nous avons sollicité et qui d'emblée se montre prêt à nous apporter son concours dans la mesure de ses possibilités, et, notamment, du confrère Georges Montandon, lequel, dans le numéro de novembre de la *Revue suisse de l'imprimerie*, traite excellemment du problème qui nous occupe au cours d'un article intitulé «Correcteurs typographes ou correcteurs universitaires?».

Il s'agissait de se compter. Les sections romandes furent sollicitées de nous fournir les noms et adresses des correcteurs syndiqués, professionnels ou occasionnels, de leur giron. Et voici le résultat de cette enquête: Valaisanne et Jurassienne, aucun correcteur; Fribourg, 2; Vevey, 3; Montreux, 3; Lausanne, 5; Genève, 15 (y compris un correcteur affilié chez les lithos); Neuchâtel, 1; La Chaux-de-Fonds, 2; Berne, 2 (il s'agit ici, bien entendu, des seuls correcteurs de langue française). Total 33 correcteurs, auxquels nous adressâmes une invitation personnelle à assister à l'assemblée de Lausanne.

Voilà, brièvement contée, l'activité déployée à ce jour. Nous disons bien brièvement contée, car, vous vous en doutez, le travail de préparation fut plus laborieux que nous ne l'avons laissé paraître et a

nécessité bien des correspondances et même quelques entrevues qui eurent lieu soit à Neuchâtel, soit à La Chaux-de-Fonds.

Animez le groupement !

De tout temps, il s'est avéré qu'il était assez facile de créer un groupement. Ce qui est plus difficile, c'est de le faire vivre. L'instrument qui est créé maintenant, il faut le forger, sinon vous risquez fort d'être dominés par lui. Il ne faut le forger que si vous êtes prêts, individuellement, à l'animer comme à vous en servir, avec enthousiasme, car – est-il besoin de le dire? – c'est dans la mesure où vous l'animerez qu'il tiendra les promesses qui sont en lui.

De tels propos déclenchèrent la discussion qui fut nourrie et ne dura pas moins de quatre heures au cours desquelles chacun apporta sa part à l'édification du nouveau groupement professionnel. Celui-ci a déjà son plan pour le développement technique et pour la sauvegarde des intérêts de ses membres, dont le nombre suffit déjà pour faire du bon travail.

Nous qui avons eu connaissance des projets de l'Association romande des correcteurs d'imprimerie, pour la formation – à longue échéance – de correcteurs qualifiés pris dans les rangs de la typographie, nous ne doutons pas du succès d'une pareille entreprise et nous envisageons avec une fierté légitime le moment où nos

employeurs n'auront plus d'arguments... techniques, pour empêcher l'accès, au service de la correction, des typographes ayant eu la volonté de s'instruire pour cela.

Un voyage qui dure...

La RSI met largement ses colonnes à disposition de l'Arci et compte sur la collaboration de ses dirigeants qui se sont constitués de la manière suivante: président du comité: Bernard Sauser⁵, Neuchâtel; secrétaire-caissier: André Friedli⁶, La Chaux-de-Fonds; vice-président: Pierre Zinder, Berne, lequel fera la liaison avec le groupement similaire de la Suisse alémanique.

Président de la Commission technique: Paul Dégraz, Lausanne; membres: Georges Montandon, La Chaux-de-Fonds, Alfred Rochat, Vevey.

La Commission de vérification des comptes est constituée avec les confrères Charles Frigerio et Armand Huguenin, Genève.

Et maintenant, souhaitons bon voyage à l'Arci!...

Notes de la rédaction

¹ Le journal *Le Gutenberg*, âgé de cent vingt-six ans, a passé le témoin le 3 décembre 1998 au nouveau périodique syndical intitulé *m-magazine*. La naissance de ce dernier était la conséquence de la fusion des diverses organisations de l'imprimerie sous l'égide de *comedia*.

- ² L'UETS s'est muée en Association suisse des typographes (AST) après le ralliement des opérateurs. Rappelons que c'est toujours le Groupe de Lausanne de l'AST – associé à la réalisation du présent bulletin – qui édite le *Guide du typographe*.
- ³ La Fédération suisse des typographes (FST) s'est muée en Syndicat du livre et du papier (SLP), dont *comedia* est maintenant l'émanation.
- ⁴ Primitivement intitulé *Marche à suivre typographique*, le *Guide du typographe* a été tiré à 10 000 exemplaires pour sa sixième édition (2000).
- ⁵ Décédé en 1994, Bernard Sauser succéda à Maurice Hermanuz à la tête de l'Ecole romande de typographie (ERT). Il œuvra ensuite en tant que directeur de l'Ecole romande des arts graphiques (Erag), à Lausanne, avant que Michel Stauffer ne prenne les rênes et que l'Ecole romande d'arts et de la communication (Eracom) assure le relais.
- ⁶ Le correspondant de la RSI qui signait ABC en 1938 (voir notre dernier *Trait d'Union*) était André Friedli, beau-fils de Georges Montandon, figure légendaire de la correction typographique de Romandie.

Un acrostiche alphabétique

Quand Adam fut créé, tout seul il s'ennuy	A
Dans de vagues pensées trop souvent absor	B
Il suppliait alors Dieu de les faire ces	C
Dieu crut à ses désirs devoir enfin cé	D
L'homme en fut pour sa côte. Eve fut alors créé	E
Eve était séduisante et belle au premier ch	F
Depuis la création, sa race a peu chan	G
De plaire et de séduire elle s'en fait la t	H
A force de s'aimer, le monde s'arrond	I
L'amour, ce doux plaisir, cette douce ma	J
Ne donnait que bonheur et jamais de tra	K
La femme était constante et le mari fid	L
Que faire? Ils étaient seuls, il faut bien que l'on s'	M
Pas de rivaux d'amour, pas d'ennuis, pas de	N
Oh! c'était le beau temps du plaisir, du rep	O
Tandis que de nos jours on voit l'homme occu	P
Courbant sous le destin, par le besoin vain	Q
Et pour qui le travail, devenu nécess	R
S'assied à son chevet, le poursuivant sans ces	S
Eh bien! soit; travaillons et vive la gaï	T
Que jamais le chagrin ne nous trouve abatt	U
J'ai vu bien des hivers, je crois avoir trou	V
Des amis que je tiens en réserve au beau f	X
Je crois à ce bonheur; comme moi, croyez-	Y
Et qu'un Dieu protecteur nous soutienne et nous	Z

R. Ch., p.c.c. :
Camille Debans, RSI, 1945.

René Lefeuvre et l'aventure *Spartacus*

Portrait de correcteur

Cela fait déjà vingt ans cette année que disparaissait l'un de nos plus illustres collègues : René Lefeuvre¹. C'est tout un pan de l'histoire du mouvement ouvrier qu'évoque ce nom aujourd'hui ignoré des jeunes générations.

Très opportunément, un documentaire filmé² vient de sortir, retraçant la vie de l'éditeur-correcteur et militant socialiste.

René Lefeuvre est né le 20 août 1902 à Livré-sur-Changeon (Ille-et-Vilaine). Fils d'une mère brodeuse et d'un père maçon, c'est tout naturellement qu'il apprendra le métier de son père. Au cours de son service militaire, en 1922, grâce à la lecture du *Bulletin communiste* de Boris Souvarine, il découvre l'engagement politique. Contraint d'abandonner son métier pour cause de chômage, il devient correcteur de presse en 1934³. Mais ce n'est que le 1^{er} septembre 1945 – au retour d'une captivité de cinq ans en stalag – qu'il est admis au Syndicat des correcteurs de Paris. On sait que ce syndicat ami a toujours rassemblé dans ses rangs des militants de toutes les tendances du mouvement ouvrier et qu'il fut un refuge pour quantité de trotskistes, anarchistes et autres qui tentaient de soustraire le mouvement syndical à l'hégémonie d'un parti politique. Si Lefeuvre a peu participé activement à la vie syndicale, « son travail de propagandiste a été un vigoureux reflet

des positions du Syndicat des correcteurs »⁴.

Le *Spartacus* de l'édition contestataire

Devenu en 1930 secrétaire des Amis de *Monde*, l'hebdomadaire du communiste Henri Barbusse, il crée divers cercles d'études du mouvement ouvrier, d'histoire sociale, etc. et publie la revue *Masses* puis *Les Cahiers de Spartacus*.



René Lefeuvre.

Ayant été un certain temps sympathisant du Parti communiste, il n'y a cependant jamais adhéré. Son adhésion à la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière) ne dure guère. Proche de la tendance « Gauche révolutionnaire » de

Marceau Pivert, il se charge de la rubrique syndicale dans le bulletin *La Gauche révolutionnaire*. Par la suite, ce franc-tireur du mouvement révolutionnaire s'est toujours tenu à l'écart des partis, rejetant l'esprit de secte, de chapelle ou de parti comme plus nuisible qu'utile. « Nous sommes au service de la classe ouvrière et profondément convaincus que sa libération viendra d'elle-même et non d'une clique de sauveurs, chefs prédestinés et sans scrupules », affirme-t-il⁵.

René Lefevre participe au Cercle communiste démocratique de Boris Souvarine, résolument antistalinien et antifasciste. Grâce à son expérience de *Masses*, il avait acquis, sur le tas, le savoir-faire de l'édition et c'est à cette époque qu'il devient correcteur de presse.

Masses ayant disparu faute de moyens financiers, sa nouvelle activité de correcteur va lui permettre de lancer une nouvelle revue qu'il appelle *Spartacus*, référence au célèbre gladiateur révolté mais aussi et surtout hommage à la ligue Spartakus de Rosa Luxemburg, à laquelle il ne cessera, sa vie durant, de vouer une admiration sans réserve.

Tant dans *Spartacus* que dans *Masses* se trouvent réunis les noms de révolutionnaires russes antibolcheviques (Victor Serge, Boris Souvarine, Pierre Archinov, Ida Mett⁶), de révolutionnaires allemands que Lefevre fait connaître en France

(Anton Pannekoek, Rudolf Rocker, Otto Rühle, Arthur Lehning, Karl Liebknecht et Rosa Luxemburg), d'anarchistes (Bakounine, Gaston Leval, André Prudhommeaux, Louis Mercier-Vega, Camillo Berneri).

En publiant des textes du grand historien Maurice Dommanget, il fait découvrir un autre visage de la Révolution française (les Enragés, les curés rouges, Sylvain Maréchal, Gracchus Babeuf). Partisan d'une synthèse de toutes les tendances révolutionnaires antiautoritaires, il déclare : « Nous voulons faire de notre revue un instrument de libre investigation et de convergence de toutes les énergies créatrices nécessaires à la révolution socialiste »⁷.

Pour le socialisme et la liberté

Lefevre, de formation marxiste, admettait volontiers que le marxisme avait donné naissance à des courants autoritaires dont il portait en lui le germe. Sans être anarchiste, il reconnaissait volontiers l'apport « non négligeable » de gens comme Bakounine. « Je suis pour un marxisme libertaire », se plaisait-il à dire, sans percevoir l'antinomie des deux termes⁸.

La grande probité intellectuelle de Lefevre, son absence totale de sectarisme étaient reconnues même de ses adversaires politiques. Henry Coston, qu'on ne peut

soupçonner de sympathies socialistes, notait objectivement : « *Spartacus*, au confluent des courants socialistes anti-autoritaires, offre à ses lecteurs une grande variété de sujets et points de vue »⁹.

Autodidacte, éclectique, d'un caractère empreint de chaleur humaine, généreux et d'une grande modestie, René Lefevre a consacré son temps et son argent à faire vivre ses revues. Son activité éditoriale n'a jamais revêtu le caractère d'activité mercantile. Il n'était mû que par la volonté de participer à l'émancipation des travailleurs en les incitant à prendre en main leur destin et en mettant à la portée de toutes les bourses des textes essentiels sur les mouvements révolutionnaires anti-autoritaires. Il « n'a jamais cherché à se faire un nom dans la politique ou le syndicalisme, à conquérir par l'intrigue un rôle dirigeant »¹⁰, dit Jean Barrué. « Il n'était pas l'esclave d'une ligue ou le défenseur d'une orthodoxie. Il ne se prenait pas pour un maître à penser ou un directeur de conscience. Les textes qu'il publiait ne rencontraient pas toujours son approba-

tion totale, mais il n'imposait ni censure, ni rectification, ni coupure. » C'était, conclut Barrué, « un homme resté propre, à une époque où les reniements assurent popularité et réussite ».

Plus de trente années consacrées à notre profession et plus d'un demi-siècle de militantisme, cela mérite bien l'hommage respectueux des Pères Virgule.

André Panchaud

¹ Décédé dans la nuit du 2 au 3 juillet 1988.

² Edité par l'association des Amis de Spartacus, 8, impasse Crozatier, 75012 Paris.

³ Yves Blondeau : *Le Syndicat des correcteurs*, 1973.

⁴ *Bulletin des correcteurs* N° 153, novembre 1988.

⁵ *Juin* 36 N° 55, 19 mai 1939.

⁶ Ida Mett était la compagne de notre confrère parisien Nicolas Lazarevith, admis au Syndicat des correcteurs en 1937 et décédé en 1975.

⁷ *Masses* N° 3, juin 1946.

⁸ *Enjeu* N° 24, juillet-août 1985.

⁹ *Dictionnaire de la politique française*, tome 3, 1979.

¹⁰ *Le Libertaire* N° 89, octobre 1988.

Défense de la langue française

Encore des solécismes

Je plaide pour la réhabilitation du verbe **commencer**, car la presse, la radio et la télévision, tant en France qu'en Suisse romande, continuent à nous rebattre les oreilles avec des expressions telles que «il a débuté son activité professionnelle» ou «il a initié son activité il y a quelques jours» ou encore «il a débuté son allocution...», etc.

Dans ces trois exemples, c'est le verbe **commencer** qu'il faut utiliser. Débuter est, en effet, un verbe intransitif, c'est-à-dire qu'il n'admet pas de complément d'objet. Les grammairiens disent qu'il exprime une action qui ne se passe pas, ne s'exerce pas sur un objet. Exemples: l'enfant dort, le chien aboie, l'hiver arrive ou **début**e, etc.

Quant au verbe **initier**, nous avons déjà eu l'occasion de relever qu'on initie quelqu'un à quelque chose.

Autre solécisme: l'emploi du verbe «être» au lieu de «savoir» dans l'expression **savoir gré**. C'est ainsi que, commentant les discussions qui ont eu lieu au Forum de Davos, une journaliste du quotidien fribourgeois *La Liberté* écrivait, le 30 janvier 2006: «Joseph Deiss ne repart donc pas les mains vides (...): les milieux économiques lui en **sont** gré.» C'est «lui en **savent** gré» qu'il fallait écrire.

Une manie observée dans la presse en 2005, c'est la **suppression du sujet du**

verbe. Ainsi, dans le même journal, à la date du 30 août, on pouvait lire: «Fumer au vu de tout le monde, de la part d'un rescapé du cancer, ce n'est pas malin. **Ne s'agit** en tout cas pas d'un exemple pour la jeunesse.»

On trouve dans le même numéro la phrase suivante dans un article intitulé «Prince plan-plan»: «**S'agit** de Philippe de Belgique, 45 ans, présenté cette semaine dans *L'Express* comme le prince timoré et désenchanté.»

Dans les deux cas, il faut dire: **Il ne s'agit pas** et **Il s'agit**.

Cette manie apparaît encore dans le numéro du 24 septembre 2005 de ce quotidien. PF écrit, en effet, à propos du charme de la Riviera italienne: «**Sont** fous, ces Italiens: pare-chocs contre pare-chocs...» et «**N'ont** rien d'autre à regarder, ces touristes?...»

Les formes correctes sont évidemment «**Ils sont** fous...» et «**N'ont-ils** rien d'autre à regarder, ces touristes?»

Souhaitons que ces solécismes, difficilement compréhensibles sous la plume de journalistes chevronnés, ne fassent pas école.

Etienne Bourgnon

« Une femme cafetier est-elle une cafetière ? »

« **L**es nouveautés dans le *Petit Larousse*, c'est moi ! » pourrait s'exclamer Hélène Houssemaine Florent, lexicographe dans la grande maison. Elle veille sur les néologismes et les féminisations à introduire dans le plus consulté des dictionnaires.

Vous assurez chez Larousse la « veille néologique », c'est le terme consacré ?

Oui. Mon métier consiste à observer ce qui se dit dans les journaux, à la radio, à la télévision, dans la publicité et, bien sûr, dans les conversations de tous les jours. Je note tout ce qui me paraît nouveau. J'ai des post-it jusque sur mon réfrigérateur. Ensuite, ici, au bureau, je saisis les nouveautés dans notre base de données, ce qui nous permet de compter les occurrences – c'est-à-dire le nombre de fois où j'ai observé l'usage d'un mot et les contextes dans lesquels il est employé.

Ah ! Votre PC recèle des trésors à découvrir dans la prochaine édition du *Petit Larousse* ?

Sans aucun doute (*rires*). Mais je ne suis pas autorisée à vous les communiquer.

Quelle énorme responsabilité : de vous dépend l'introduction ou non d'un mot dans la langue française ! Des insomnies ?

Non ! Parce que justement, ce n'est pas moi qui décide. Je me borne à proposer

– non seulement des mots nouveaux, mais des sens nouveaux, des graphies nouvelles, etc. Ensuite, les membres de nos départements et toute l'équipe du *Petit Larousse* votent. Les mots ayant obtenu « la moyenne » passent à l'étape suivante : sous l'œil des spécialistes. En cas de doute ou de désaccord, la direction générale tranche.

L'Académie française n'est-elle pas l'ennemi naturel du *Petit Larousse* et du *Petit Robert* ? Arquée sur ses pattes arrière, très peu encline à accepter les néologismes...

Elle est conservatrice de par sa fondation. Vit-elle avec son temps ? Un dictionnaire se doit d'être le reflet de son époque et donc, aujourd'hui, de la place prise par les femmes dans la société. *Le Figaro* avait bien raison de noter que la phrase : « Le chancelier allemand est descendu de l'avion en tailleur vert et en escarpins rosés et le président Chirac s'est incliné pour un baisemain... » serait absurde !

Maurice Druon, secrétaire général de l'Académie française, parle à votre propos de « dictionnaires poubelles », acceptant tout et n'importe quoi pour des raisons mercantiles...

Ce sont des invectives lancées par des personnes qui ne comprennent pas qu'une langue vit, bouge, remue, et qu'il ne faut surtout pas l'étouffer.

Pourtant, en Suisse, en Belgique, au Québec, en France, la politique et l'administration s'amuse à élaborer des directives quant à la féminisation des mots...

Oui, mais ce sont des recommandations – et en général, on laisse aux gens le choix entre l'ancienne et la nouvelle formulation. Pourquoi? Parce que rien ne dit que les nouveautés préconisées vont «prendre». Il est impératif que le public adopte les nouvelles façons de dire et qu'elles entrent dans ce que nous appelons «la langue partagée» pour que nous les acceptions dans nos dictionnaires. Voyez le mot «bouteur», préconisé par plusieurs commissions de terminologie pour remplacer l'anglicisme «bulldozer». Il n'a jamais pris.

Si l'équité veut qu'on féminise certains mots, pourquoi n'en masculiniserait-on

Le *Petit Larousse* 2009

Pour être toujours d'actualité, ce dictionnaire n'hésite pas à présenter des **mots** quelque peu **tendance** comme flexisécurité ou encore biopiratage, mais vous n'y trouverez pas bling-bling! Par contre le slameur et la slameuse en font partie.

Point important, aucun mot n'a été retiré par rapport à l'édition précédente.

pas d'autres? N'est-il pas insultant pour un homme d'être appelé «une vigie» ou «une sentinelle», alors qu'on pourrait dire «un vigie», et «un sentinelle»?

Je n'en sais rien. Sitôt que j'aurai lu ou entendu la chose, je vous promets de l'introduire dans ma base de données. On verra ensuite si le nombre d'occurrences augmente. En ce qui concerne la féminisation, il faut avant tout que le mot féminisé recouvre bel et bien une réalité. Un exemple: «contre-amirale» figure désormais dans le *Petit Larousse*, parce qu'il existe effectivement une contre-amirale dans l'armée française – de même qu'y figurent les mots «colonelle» et «lieutenante» parce que des femmes occupent ce rang. En revanche, le mot «amirale» n'y figure pas, parce qu'aucune femme n'a encore été élevée à ce grade par le chef de l'Etat.

Quoi! Ainsi, il suffirait que je pratique le métier de lavandière pour que «lavandier» soit introduit dans le dictionnaire?

Un seul «lavandier» suffirait-il? Il a fallu plus d'un «puériculteur» pour que ce masculin entre au *Petit Larousse* en 2001.

Incroyable! Une seule personne peut faire changer la langue française?

Non. Si une seule femme exerçait en France le métier de mineur – ce qui est très improbable puisque cette activité leur est interdite dans notre pays – le féminin

« une mineuse » serait alors mis en observation pour une éventuelle entrée dans le dictionnaire. Ce mot est d'ailleurs préconisé par la Suisse et la Belgique.

Supposons donc qu'une femme entre dans ce métier et « mineuse » dans le dictionnaire. Or cette personne vient à décéder, ou elle change de métier. Que se passe-t-il ?

S'il n'y a pas de relève féminine dans cette profession, « mineuse » tombera sans doute en désuétude et sera finalement retiré du dictionnaire.

Ne faudrait-il pas dire « mineure » plutôt que « mineuse », puisqu'on dit « professeure » et « procureure » ?

Actuellement, les deux seraient possibles. Mais le mot « mineure », pour désigner une personne qui n'est pas majeure, est déjà profondément ancré dans l'esprit des gens. Pour la même raison, je doute qu'on appelle son avocate ou sa notaire « chère maîtresse ».

Il existe donc certains mots qui font bande à part, voire qui se refusent obstinément à toute féminisation ?

(Rires.) Oui. Deux exemples. On ne peut pas imaginer de dire d'une femme camelot qu'elle est « une camelote ». Ni d'une femme médecin qu'elle est « une médecine ». Dans ces cas, par bonheur, on

peut recourir au neutre – que nous appelons dans notre jargon un mot épïcène – où c'est l'article qui définit le genre. Comme on dit « un dentiste » ou « une dentiste », on pourrait dire « une camelot » ou « une médecin ».

Mais pourquoi dire « une médecin » alors que nous avons déjà « doctoresse » ?

Ah, parce que – et j'avoue en ignorer la raison – « doctoresse » est en France connoté péjorativement, et plus guère employé. Tout comme « maïresse » ou « notairesse », qui désignaient les épouses. Comme des femmes exercent désormais ces professions, on dit « une maire » et « une notaire » – encore des mots épïcènes. Quant à « doctoresse », il figure toujours, mais avec la mention « désuet ».

Dans les faits, une « docteure » l'a emporté sur « une docteur ». Pourquoi ?

Les deux formes figurent au *Petit Larousse*. Mais en l'occurrence, c'est le modèle québécois qui s'est imposé le premier. De tous les pays francophones, les Québécois, sans doute en raison de leur proximité culturelle avec les États-Unis et de la mouvance féministe dans ce pays, ont été les premiers à innover dans la féminisation des mots, avec par exemple « amateur », « gouverneure ». C'est pourquoi nous avons « une professeure » et pas « une professeuse », comme le voudrait la règle.

Quelle règle?

Si le nom procède d'un verbe, la terminaison devrait se faire en -euse, et pas en -eure. Exemple: «chanter» donne «un chanteur» et «une chanteuse», et non pas «une chanteure».

Reste que, graphiquement, docteur, professeure, auteure, procureure et cheffe sont hideux, horribles à l'œil, non? Je ressens une souffrance chaque fois que je vois ces mots orthographiés de cette façon-là.

C'est une remarque que j'entends souvent. Mais êtes-vous bien sûr que ce ne soit pas simple affaire d'habitude, d'accoutumance du regard?

Sapeuse-pomprière, qui existe au Québec, ça n'est pas horrible?

Nous avons quelques occurrences de ce féminin dans notre base de données. D'ailleurs, mon ordinateur m'indique que votre *Tribune de Genève* l'a utilisé au moins une fois, en 2001. Et *Le Monde*, en 1999 déjà. Mais la fréquence de son utilisation ne justifie pas une entrée dans le *Petit Larousse*.

Au même titre qu'un modèle québécois, il existe des modèles suisse et belge?

Bien sûr. «Courriel», venu du Québec, a été unanimement admis. Mais il existe quantité d'autres néologismes qui ne le

sont pas, ou pas encore. Par exemple, au Québec, «babouner» pour «bouder». En Acadie, «berlicoco» pour «nombril». Et en Suisse, «youtzer», ou encore «prud'femme» pour le féminin de «prud'homme».

Prud'femme, une expression suisse? Jamais entendu.

C'est probablement que le mot figure dans l'une de vos directives officielles, qui nous sont transmises. Mais il lui reste encore à passer dans la langue partagée, comme je vous l'ai dit.

«Strip-teaseur» a-t-il facilement passé la rampe chez Larousse?

Oui, à cause du film *Full Monty* et bien sûr du phénomène Chippendales. Les strip-teaseurs appartiennent à la réalité, nous nous en rendons compte.

Le *Petit Larousse* contient donc aussi «gendarmette» à cause des films de De Funès?

Non, justement pas. Les films de De Funès ont plutôt joué en défaveur de ce mot – puisqu'ils lui ont donné une connotation ridicule. On lui a préféré l'épicène «une gendarme».

La langue, elle aussi, craint le ridicule?

Ceux qui la parlent, oui. Par exemple, on dit sans problème «un bistrotier» et

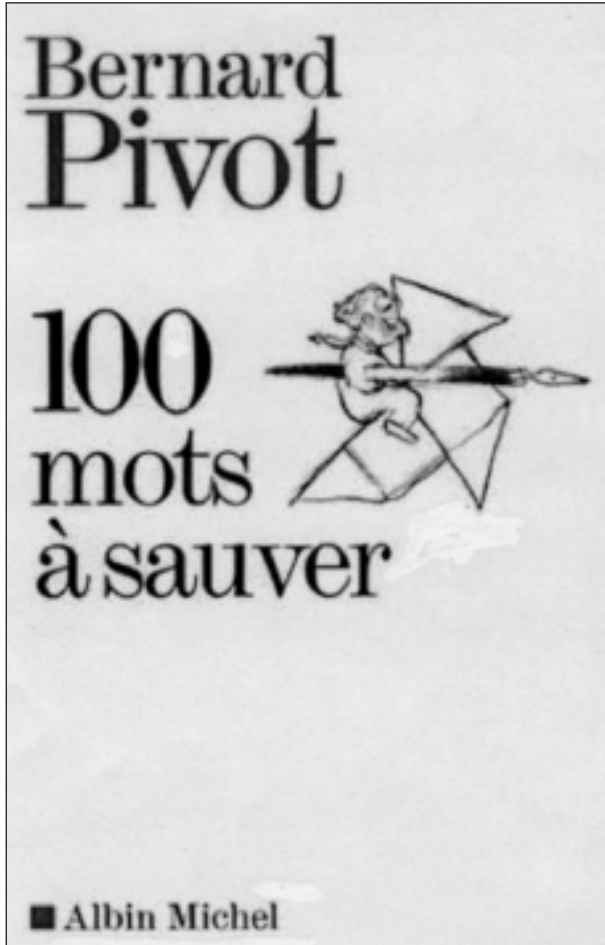
«une bistrotière». Mais allez dire «une cafetière» pour une femme cafetier! Dans ce sens, je n'ai que deux occurrences pour ce mot dans ma base de données. Jusqu'à nouvel ordre, «une cafetière» continuera

donc à désigner le seul ustensile de cuisine. Mais qui sait? Qui peut prédire quel usage on fera de ce mot demain?

Propos recueillis par Jean-François Duval
Migros Magazine

Qu'est-ce à lire ?

100 mots à sauver



« On s'emploie avec raison à sauver toutes sortes d'espèces d'oiseaux, d'insectes, d'arbres, de plantes, de grosses et de petites créatures bien vivantes, mais menacées de disparition... Rares sont les personnes émues par la disparition des mots. Ils sont pourtant plus proches de nous que n'importe quel coléoptère. Dieu sait que les initiatives ne manquent pas, ni les bras, ni l'argent, pour conserver le patrimoine, mais, alors que les mots en font autant partie que les pierres, les tissus, la porcelaine, l'or et l'argent, ils n'intéressent pas grand monde. L'écologie des mots est balbutiante... Et si on travaillait à sauver des mots en péril? »

Bernard Pivot
Editions Albin Michel
ISBN 222614384X

On s'abonne aux fiches *Défense du français* auprès du secrétariat de l'Association suisse des journalistes de langue française, 20, avenue du Temple, 1012 Lausanne (tél. et fax : 021 653 12 20) ou par courriel à abo@francophonie.ch.

Qu'est-ce à dire ?

Cherchez l'erreur !

Certains lecteurs apprécient – ils me l'ont dit – que ne soit pas d'emblée désignée l'erreur que peut comporter telle ou telle citation: cela leur permet de tester leurs connaissances ou leur perspicacité. Voici donc, relevées ici ou là, cinq courtes phrases que nous soumettons à leur jugement.

a) « Selon l'inventeur, ce type d'engin est très facile à monter, donc peu nécessaire en ce qui concerne la main-d'œuvre. »

b) « Les vivas enthousiastes et mérités n'ont pas manqué. »

c) « S'il y a un retour de manivelle en faveur de la droite, il bénéficiera plutôt aux libéraux. »

d) « L'administration vilipende l'argent du peuple avec une souveraine désinvolture. »

e) « La caméra a saisi ces quelques colégiens en prise à de difficiles choix. »

Prenons les choses dans l'ordre en essayant d'être aussi concis que possible. Dans la première phrase, on a cru à une identité de sens entre le verbe « nécessiter » et la formule « être nécessaire ». Or cet adjectif n'a que le sens d'« indigent », « très pauvre ». On dira donc simplement que l'engin en question ne **nécessite** ou n'**exige** que peu de main-d'œuvre (ou mieux: de manipulation).

Sous lettre b), nous n'avons qu'une banale faute d'orthographe: ces acclamations sont des « **vivats** », avec un « t » final, mot latin qui correspond à notre « qu'il vive ! ».

Dans le troisième exemple, c'est la construction du verbe « bénéficier » qui est en cause: une chose ne saurait bénéficier à quelqu'un. Ce verbe ne peut avoir comme sujet que la personne (éventuellement la chose) **qui bénéficie de quelque chose**. Dans le cas présent, ce sont donc les libéraux qui **bénéficieront** de ce retour.

Notre quatrième phrase pêche par le choix du verbe: malgré une vague ressemblance avec le verbe « **dilapider** », le verbe « vilipender » ne signifie nullement « gaspiller ». Tiré de l'adjectif « vil » (bas, méprisable), il veut dire « traiter avec mépris », « dénigrer » ou « flétrir ».

Enfin, lettre e), l'expression « en prise à » ne veut malheureusement rien dire. Les adolescents sont en réalité **aux prises avec** des choix difficiles.

Daniel Burnand

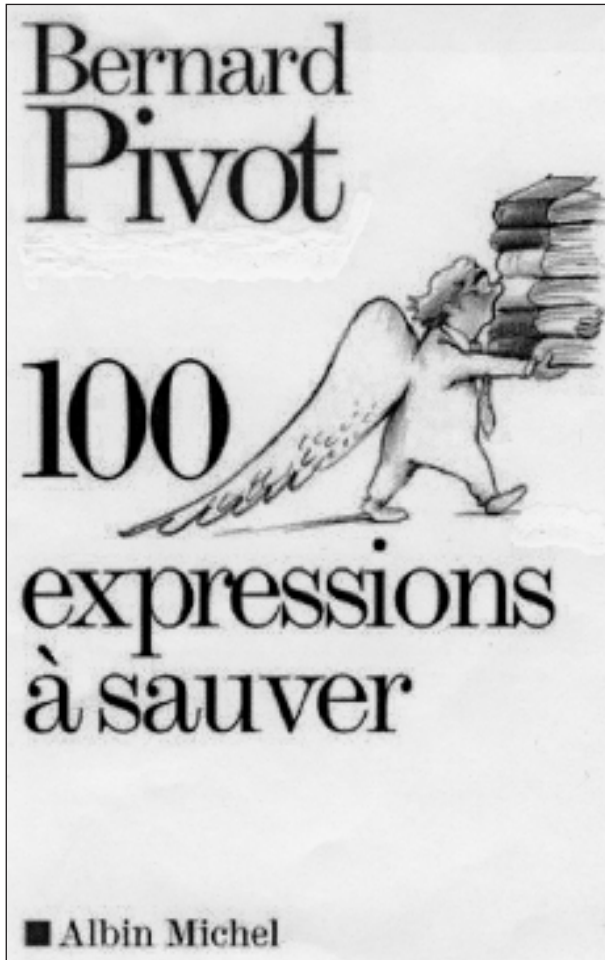
Qu'est-ce à lire ?

100 expressions à sauver

« Courir le guilledou - Faire la sainte nitouche - En baver des ronds de chapeau - Se monter le bourrichon - En avoir sa

claque - Changer de crémerie - Laisser pisser le mérinos... Nées pour la plupart de la verve populaire, les expressions ont

de la couleur, de la saveur, de la tchatche, de l'humour, de la drôlerie, de la cruauté, de la sagesse, de la poésie. Pourtant, certaines vieillissent, passent de mode, paraissent de plus en plus énigmatiques. Pourquoi ne pas en sauver quelques-unes de l'oubli qui les menace comme j'avais réussi à redonner du tonus à certains mots? Vous aussi, tirez de votre conversation ou de votre mémoire des expressions en voie de disparition. Rappelez-vous, amusez-vous, inventoriez, fichez, employez, osez, étonnez, ayez de l'expressivité... En route, mauvaise troupe! Fouette, cocher! Et que ça saute! »



Bernard Pivot
Editions Albin Michel
ISBN 222614398X

Franglais, quand tu nous tiens ! (XIX)

Dans le magazine *Coopération* du 15 septembre 2004, M. Jurg Altwegg, né à Zurich en 1951, journaliste à Genève où il est correspondant de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et auteur de l'ouvrage *Une Suisse en crise*, de Ziegler à Blocher (Ed. PPUR, coll. Le savoir suisse), écrit : « Le fait qu'un canton comme Zurich ait opté pour l'anglais constitue une perte. » Et il ajoute : « En Suisse alémanique, à l'avancée de l'anglais correspond une avancée du dialecte. Je trouve cela dramatique. »

L'anglais, certes, est la langue de l'aviation, mais on ne saurait accepter le franglais de nombreux journalistes traitant des problèmes de ce secteur économique. Ainsi pouvait-on lire le titre suivant dans le *Quotidien jurassien* du 2 septembre 2003, à propos de la chute d'un avion de Swissair à Halifax et de la faillite de cette compagnie : « Le **grounding** de 2001 pire que le **crash** de 1998 ». La traduction donnée par les dictionnaires pour « **grounding** » est « instruction élémentaire » ou « principe ». On ne trouve pas ce vocable dans le dictionnaire franglais-français d'Alfred Gilder, qui est pourtant récent. Que veut donc dire cet anglicisme, incompréhensible pour le commun des mortels, que nous avons encore entendu le 10 septembre 2004 dans une émission de la Radio suisse romande et en septembre 2006, lors du 5^e anniversaire de ce fâcheux événement ?

« **Ground** » signifiant notamment « sol », il s'agit, en l'occurrence, d'une **immobilisation au sol** de la flotte de Swissair le 2 octobre 2001. Cette expression française a l'avantage de la clarté.

Quant à « **crash** », qui se dit en bon anglais « **plane crash** », ce terme est imprécis, puisqu'il s'applique à deux faits : l'**atterrissage forcé** et l'**écrasement au sol**. Les équivalents français remédient à l'imprécision de l'anglais.

Pour l'**écrasement au sol**, on dispose d'ailleurs, nous dit Alfred Gilder, de plusieurs vocables : **chute**, **chute fatale**, **catastrophe aérienne**, **accident d'avion**, etc. Et si l'on ne peut s'empêcher de guigner vers l'anglo-américain, il y a encore **crache** (francisation de l'anglicisme). L'affreuse expression « un avion s'est **crashé** » doit impérativement être remplacée par « s'est **écrasé** ».

La Liberté du 16 septembre 2004 écrivait ceci : « L'économie suisse a besoin d'une **plaque tournante aérienne** et d'une compagnie nationale, estime Economie suisse. Mais le titre de l'article était ainsi conçu : « Pour un **hub** et un transporteur national ». Généralement, « **hub** » signifie « moyeu d'une roue » et aussi « pivot ». Dans le domaine qui nous occupe, il s'agit d'une **plate-forme** de correspondance aérienne ou encore d'un **centre d'activité** lorsqu'on pense au siège social ou à l'implantation principale d'une entreprise, par

exemple la compagnie Swiss à Zurich-Kloten. Si l'on veut à tout prix conserver l'anglicisme, il faut le franciser et écrire **heube** (Alfred Gilder).

Restons dans le domaine de l'économie et intéressons-nous à **discount**. Il s'agit, selon Alfred Gilder, d'un anglicisme venu du vieux français. L'on dispose de nom-

breux vocables pour indiquer ce qui peut être déduit d'une somme à payer : **décompte, discompte, rabais, ristourne, escompte, remise**. Il est donc très facile de renoncer à « discount ».

Etienne Bourgnon
(à suivre)